

COMMUNE d'ANJOUTEY

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 10 avril 2014

Présents : Mesdames Pamela BOUDIER, Catherine CUENOT, Catherine ROY, Muriel SCHNELL, Gisèle VALLON, Messieurs Gilles MAGNY, Jean-Pierre BRINGARD, Yannick DOLADILLE, ARNAUD DOYEN, Norbert DIDIER, Anthony SIMON, Patrice THOMAS, Hugues VOLLMER, ZO RASATAVOHARY

Conformément à l'article L 2121-18 du CGCT, la séance est publique.

Le Maire constate le quorum et ouvre la séance.

Le Conseil municipal désigne Monsieur BRINGARD, secrétaire de séance.

Ordre du jour du Conseil municipal

- Approbation du procès verbal de l'élection du Maire et des Adjoints
- Désignation des délégués dans les différents organismes
- Délégations de fonctions au Maire
- Délégations de fonctions et signatures aux Adjoints
- Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints
- Création des commissions municipales
- Nombre de membres du CCAS
- Questions diverses

Le Maire ajoute à l'ordre du jour la démission du Conseil municipal de Frédéric PARIS.

Le compte rendu de la séance du Conseil municipal du 28 mars 2014 est adopté à l'unanimité.

Délégués de la commune dans différents organismes

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les représentants de la commune, nommés ci-dessous.

Nom	Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Communauté de communes du Pays sous vosgien	G. MAGNY JP. BRINGARD	
Syndicat de l'Aéroparc	A. SIMON	
AUTB (Agence d'urbanisme Territoire Belfort)	N. DIDIER	
Collège de Rougemont-le-Château	Y. DOLADILLE G. VALLON	
Syndicat Intercommunal des Eaux de Giromagny	P. THOMAS H. VOLLMER	JP. BRINGARD
Syndicat de la Fourrière	C. ROY	H. VOLLMER
Syndicat mixte d'aménagement et de Gestion de la zone d'activités multisite du Nord	A. SIMON	JP. BRINGARD
Syndicat Intercommunal de gestion de la piscine d'Etueffont	M. SCHNELL C. CUENOT	N. DIDIER
Siagep (Syndicat Intercommunal d'aide à la gestion des équipements publics)	G. MAGNY	JP BRINGARD
Défense Nationale	N. DIDIER	
Association départementale des communes forestières du Territoire de Belfort	G. MAGNY	N. DIDIER
ONF	C. ROY	
Parc naturel régional du ballon des Vosges	JP. BRINGARD	

Délégations de fonctions au Maire

Le Conseil municipal décide à l'unanimité que le Maire est chargé, pour la durée du présent mandat, et par délégation du Conseil municipal d'exercer au nom de la commune et dans les conditions fixées par le Conseil municipal le droit de préemption défini par l'article L 214-1 du code de l'urbanisme.

Délégations de fonctions et signatures aux Adjoints

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à une délégation de fonction et de signature (par arrêté du Maire) au 1^{er} adjoint Jean-Pierre BRINGARD, au 2^{ème} adjoint YANNICK DOLADILLE et au 3^{ème} adjoint Arnaud DOYEN.

Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints

Il est proposé que le Maire et les adjoints perçoivent une indemnité de fonction calculée par rapport à l'indice brut de la fonction publique (indice 1015) et au nombre d'habitants d'Anjouley (684 habitants).

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer au Maire l'indemnité de fonction au taux maximal soit 31% de l'indice 1015.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer à chaque adjoint l'indemnité de fonction au taux maximal soit 8,25% de l'indice 1015.

Le Conseil municipal souhaite que le Maire et les adjoints versent, sous forme de don et de manière confidentielle, au CCAS d'Anjouley une partie de leurs indemnités.

Commission Marchés publics - ouverture des plis

Suite au renouvellement du Conseil municipal, il est proposé de mettre en place une nouvelle commission «Marchés publics - ouverture des plis», conformément à l'article 22 du code des marchés publics.

Le Conseil municipal désigne à l'unanimité pour faire partie de cette commission : Pamela BOUDIER, Arnaud DOYEN, Gilles MAGNY (Maire), Anthony SIMON.

Commission communale des Impôts directs

La désignation de cette commission se fait par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables proposés par le Conseil municipal. Dans une commune de moins de 2000 habitants, cette commission communale des impôts directs se compose précisément de 13 membres :

- le maire (ou l'adjoint délégué), président de la commission
- 6 commissaires titulaires dont un commissaire domicilié en dehors de la commune
- 6 commissaires suppléants dont un commissaire domicilié en dehors de la commune

Il est proposé que le Conseil municipal établisse une liste de contribuables (12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants) qui habitent ou non à Anjouley et la donne à la Direction Générale des Finances Publiques avant le 12 mai 2014.

Nombre de membres du CCAS

Le Conseil municipal décide à l'unanimité du nombre de membres du Conseil d'administration du CCAS. Le nombre de membres est 9 : le Maire en tant que président de la commune, 4 membres du Conseil municipal et 4 autres personnes : représentants d'associations ou habitants de la commune.

Démission de Frédéric PARIS

Frédéric Paris a été contraint à démissionner. La préfecture, qui a validé son éligibilité, lui a demandé de choisir entre ses fonctions d'officier de la police nationale et de conseiller municipal. Sa démission n'aura pas de conséquence sur la gestion communale, le Conseil municipal est désormais composé de 14 membres et non de 15.

Questions diverses

Il est proposé de voter au prochain conseil municipal un arrêté de délégation de signature des bons de commande par Nathalie STEIN. Le montant maximum est à proposer par le Maire, après étude des commandes que pourraient avoir à signer Nathalie STEIN.

Une visite de la commission de sécurité est à faire à l'école.

Le Conseil municipal est clôturé à 22 heures.